

ALAIN LE PROVOST présente au musée des Beaux-Arts d'Angers les œuvres conceptuelles qu'il a acquises (*Collectionner, le désir inachevé*).



THEOPHILE TROSSAT POUR LA VIE

expos

— *Le Jardin secret des Hansen : la collection Ordrupgaard, Monet collectionneur, Étranger résident : la collection Marin Karmitz...* Les expositions de collections privées fleurissent cet automne dans l'Hexagone. Dernière en date, *Collectionner, le désir inachevé*, à l'affiche jusqu'au 18 mars au musée des Beaux-Arts d'Angers, présente cinq collections bien différentes, toutes issues de personnalités de la région des Pays de la Loire. Pourquoi la figure du mécène est-elle parfois davantage mise en avant que les œuvres qu'il rassemble ? Que se passe-t-il donc aujourd'hui pour que tant de richissimes anonymes sortent de l'ombre ? « Ils sont peut-être plus visibles qu'avant parce qu'il est plus facile d'acheter des œuvres, même modestes », explique Sandra Doublet, une des deux commissaires de l'exposition avec Christine Besson.

DES MUSÉES EN DEMANDE

Autre explication : les institutions sont davantage en demande. Pendant longtemps, en France, les musées nationaux publics, financés par l'État, ont en effet refusé d'exposer des collections privées. « La collection privée était méprisée parce que l'on considérait que le collectionneur la constituait pour gagner de l'argent ou bien il y avait une notion d'amateurisme attachée à son image », se souvient le collectionneur et ancien galeriste Antoine de Galbert, dont la fortune provient de son beau-père et de l'héritage de parts dans le groupe Carrefour.

En résultait une frontière hermétique entre le monde des collectionneurs lié à la spéculation et celui de l'art gratuit, ouvert à tous. Une ligne rouge que les grandes institutions américaines n'ont pas hésité à franchir en fondant tout leur

fonctionnement sur le mécénat. « Aujourd'hui, les institutions publiques françaises leur ont emboîté le pas », reprend Antoine de Galbert. « Elles ne peuvent plus se passer de mécènes. Maintenant, ce sont même les collections qui valorisent les musées, certains d'entre eux seraient ravis d'accueillir celle de François Pinault ! » Une transition qui s'est faite progressivement, notamment avec l'exposition *Passions privées* montée en 1995 par Suzanne Pagé au musée d'Art moderne de la Ville de Paris. Pour la première fois, des collections privées étaient montrées au public, dans un musée municipal de surcroît !

DES COLLECTIONNEURS MOINS DISCRETS

Mieux considérés, les collectionneurs privés se sont laissé plus facilement convaincre de montrer leurs trésors. L'historien d'art Louis-Antoine Prat, ancien chargé de mission pour le département des Arts graphiques du Louvre, a été le premier à y exposer, en 1995 également, sa panoplie de dessins français du XVII^e au XIX^e siècle. Depuis, elle a tourné dans le monde entier et était présentée cet été à la Fondation Bemberg de Toulouse.

Atteint, selon ses propres mots, de « collectionnisme aiguë », Alain Le Provost, lui, présente pour la première fois, dans *Collectionner, le désir inachevé* à Angers, les œuvres conceptuelles qu'il a acquises tout au long de sa vie. Un honneur qu'il était ravi de partager avec d'autres « novices », comme une riche personnalité qui a préféré garder l'anonymat au dernier moment au grand dam des deux commissaires. Ce fut le même cas de figure, l'année dernière, pour la milliardaire Alicia Koplowitz, 9^e fortune d'Espagne à la tête d'une société de construction, qui n'avait jamais montré ses acquisitions auparavant et accepta *in extremis* de présenter 52 chefs-d'œuvre (de Goya, Toulouse-Lautrec, Louise Bourgeois ou encore Canaletto) au musée Jacquemart-André. « Elle a finalement cédé parce qu'elle savait que c'était une maison de collectionneurs », ajoute Pierre Curie, conservateur en chef du musée.

Certains préfèrent néanmoins ouvrir leur propre lieu d'exposition. Dans le sillage d'Édouard André et Nélie Jacquemart puis de Paul Marmottan, Antoine de Galbert a ainsi fondé, en 2000, la Maison rouge, dans le quartier de la Bastille à Paris, tandis que Bernard Arnault a

